

Programmes manitobains d'aide aux entreprises et aux organismes sans but lucratif dans le contexte de la COVID-19 (en millions de dollars)

Nouveaux programmes	Engagements totaux	Dépenses prévues pour 2020-2021	Fonds restants	
Subvention de transition ¹	100 000 \$	100 000 \$	0 \$	
Fonds de relance à long terme ²	50 000	50 000	0	
Programmes annoncés précédemment				Fonds réaffectés aux nouveaux programmes
Programme de relance de l'économie du Manitoba ³	500 000	351 000	149 000	-
Plan de protection des entreprises non admissibles du Manitoba ⁴	120 000	68 000	→	52 000 \$
Programme de subventions salariales ⁴	120 000	46 000	→	74 000 \$
Élimination de la TVP sur l'assurance des biens	37 500	37 500	0	-
Aide financière de la Commission des accidents du travail	37 000	37 000	0	-
Aide d'urgence du Canada pour le loyer commercial ⁵	15 900	5 700	10 200	-
Remises de la Société d'assurance publique du Manitoba liées à la COVID-19 ⁶	13 300	13 300	0	-
Autres soutiens aux entreprises ⁷	19 582	19 582	0	-
Nouveau total	1 013 282 \$	728 082 \$	159 200 \$	126 000 \$

1. Ce programme est financé grâce à des fonds réaffectés du Plan de protection des entreprises non admissibles du Manitoba et des programmes de subventions salariales. Bien que le tableau n'en fasse pas mention, un montant de 100 millions de dollars pourrait s'ajouter si les ordres de santé publique demeurent en vigueur au-delà du 1^{er} janvier 2021.
2. Les groupes d'entreprises doivent fournir une rétroaction au gouvernement d'ici janvier 2021 sur la façon dont un montant de 50 millions de dollars supplémentaires pourrait être utilisé. Ce programme serait administré par The Manitoba Chambers of Commerce.
3. Le financement s'étend sur deux exercices, et 149 millions de dollars sont réservés pour 2021-2022.
4. Comprend environ 9 millions de dollars réservés pour 2020-2021 au Programme de reprise du travail du Manitoba. Les fonds restants sont réaffectés au soutien des nouveaux programmes. Les programmes de subventions salariales comprennent le Programme manitobain de retour au travail, le Programme manitobain de retour au travail cet été, le Programme de relance des emplois d'été pour les étudiants du Manitoba et la Subvention incitative pour l'embauche d'étudiants durant l'été pour le secteur sans but lucratif.
5. Le montant de l'Aide d'urgence du Canada pour le loyer commercial inclut la part du Manitoba.
6. L'engagement de la Société d'assurance publique du Manitoba ne comprend que la composante commerciale. La valeur du programme complet de remises de la Société d'assurance publique du Manitoba atteint 110 millions de dollars.
7. Le financement s'applique à divers programmes de plus petite envergure.